

Obligations de notification : L'équipe de pays des Nations Unies, par l'intermédiaire du coordonnateur résident ou de la coordonnatrice résidente, informe la présidence du Groupe de terrain de toute modification apportée en application de la présente note d'information en écrivant à :

M

M. James Hanneman, Président par intérim du Comité permanent du Réseau ressources humaines pour ~~la~~ lie